Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus

Objectifs
Maitriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

Enjeux
Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaitre plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

Contenu
Maitriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration
Maitriser les nouveautés fiscales en matière de TVA
Etre capable de réaliser sa déclaration TVA
- Connaitre les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Comprendre le traitement de la TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Apprendre à lire le formulaire, comprendre où le renseigner, savoir vérifier
- Apprendre à traiter la TVA déductible sur immobilisation avant installation
- Savoir quand déclarer la TVA par rapport à la date de facture
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maitriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux
Maitriser les nouveautés fiscales en matière de déclaration du revenu : micro BA, taux d'imposition...
Etre capable de réaliser ses déclarations de revenus
- Comprendre à quel régime fiscal appartiennent les activités pratiquées : bénéfices agricoles micro ou réel, bénéfices commerciales, Micro Bic, BNC
- Comprendre le mode d'imposition des différents régimes
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Infos complémentaires

ADDEARG
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 29/08/2018

Tarifs
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements
Responsable de stage : Anne-Sophie Robast
addearg.formation@gmail.com
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190
Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation : 91300280330

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac le midi

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

06 sept 2018 09:00 - 17:00 (7hrs)	Addearg 26 rue Centrale 30190 Saint Geniès de Malgoirès	Anne-Sophie Robast, animatrice ADDEARG

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)